

Puis, se redressant de nouveau, et saisissant le cadavre par les épaules, il le fit couler dans cet étrange et sombre tombeau.

Le bruit sourd qu'il produisit en tombant fit trembler Henri Delagrave; et son complice, lui-même, tout endurci qu'il était, ne put s'empêcher de frissonner en sentant le nuage de poussière rose qui s'éleva du fond de l'arbre et qui l'enveloppa en entier.

Au même instant, un hibou, troublé dans son obscure demeure, déploya ses grandes ailes et s'envola en poussant des cris lugubrement sinistres.

Puis tout redevint silencieux.

L'homme vivant descendit de l'arbre et s'éloigna rapidement avec son compagnon.

Ils marchèrent longtemps avant que l'un ou l'autre osât prendre la parole.

Henri Delagrave rompit enfin le silence.

— L'enfant ! dit-il. Vous connaissez la chambre ?

— Oui ; j'ai vécu dix ans par là.

— Venez, alors !

Et, comme des démons, possédés de l'esprit du mal, ils se dirigèrent, sans mot dire, vers le château de de Moidrey.

IV

Comment Henri Delagrave mit à exécution la seconde partie de son projet de vengeance.

L'enfant d'Alfred de Moidrey dort paisiblement dans une chambre située dans l'une des tours du château.

Il est seul ; madame Bernier, sa gouvernante, après s'être assurée que tout était bien en ordre, et qu'il était en sûreté, a profité de l'instant où il reposait pour descendre prendre son repas du soir.

La chambre à coucher qui renfermait l'espérance d'Alfred de Moidrey était de forme octogone ; les fenêtres, d'un côté, donnaient sur la mer, dont les vagues venaient se briser contre un rocher qui s'élevait à une dizaine de pieds au-dessus de l'eau, et qui formait comme la plate-forme d'une terrasse.

Du côté opposé, on avait vue sur la partie réservée du parc et des jardins.

La chambre était meublée d'une façon plus que charmante, et l'on voyait que les soins et la tendresse d'une mère avaient voulu la rendre digne de l'objet de ses plus tendres affections. Les murs étaient, en entier, recouverts de soie bleue pâle, constellée d'étoiles d'argent.

Chaque pièce de l'ameublement était une merveille d'art et d'élégance.

Un cygne d'argent, ses grandes ailes déployées, tenait dans son bec une bague à laquelle étaient attachés des rideaux vaporeux, formés de la plus riche dentelle, et dont les plis tombaient tout autour d'un berceau en forme de coquille, semblable à celle d'où les peintres font sortir la déesse belle et souriante.

Près du berceau sur une console était placée une petite coupe qui supportait une veilleuse dont la douce lumière tombait sur les joues roses de l'enfant.

Les rideaux des fenêtres étaient fermés ; mais ceux du côté de la mer étaient rendus transparents par la clarté de la lune dont le disque venait, tout à coup, de s'élever au-dessus des rochers, à l'horizon.

Il se fit un bruit sec, comme le grincement d'un diamant sur le verre. Une main s'avança dans la chambre, tourna l'espagnole, et la fenêtre s'ouvrit silencieusement.

Les rideaux furent tirés de côté, et un homme entra dans l'appartement ; il se tint debout à quelques pas seulement du berceau où l'enfant dormait son innocent sommeil.

L'homme jeta autour de lui un regard soupçonneux, puis il s'avança doucement vers le berceau.

Il avait déjà les mains étendues pour saisir l'héritier des de Moidrey, lorsqu'un grognement sourd et menaçant frappa ses oreilles.

Le grognement parlait de l'autre extrémité de la chambre, où les ombres étaient les plus épaisses.

L'homme bondit en arrière et la peur fit perler à son front de grosses gouttes de sueur.

Ses yeux étaient rivés sur deux charbons ardents qui brillaient dans les ténèbres.

(A continuer)

Prime offerte aux abonnés de la "Revue Canadienne"

Les Laurentiennes, poésies par Benjamin Sulte, magnifique volume de plus de 200 pages, imprimé en deux couleurs.

Tout abonné qui paiera avant le 25 janvier prochain, le montant complet qu'il peut devoir sur son abonnement, y compris l'abonnement de 1870 qui est de \$2.25 (frais de poste inclus pour l'année), recevra en prime avec la livraison de janvier prochain, l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant avant le 25 janvier prochain.

L'éditeur a la confiance que le public intelligent, ami des lettres canadiennes, appréciera l'étendue des sacrifices qu'il s'impose pour donner à cette publication, la seule de ce genre en Canada, toute l'importance que doit avoir une revue.

L'éditeur espère que le public comprendra les efforts qu'il fait pour mettre à une hauteur convenable, une publication qui, il ne faut pas l'oublier, n'a pas d'autres ressources que ses abonnements.

Les personnes qui désireront recevoir leur prime par la poste voudront bien ajouter à leur abonnement six centins pour frais de poste.

On s'abonne à Montréal, chez l'éditeur soussigné, No 10, rue St. Vincent.

7 janvier 1870.

EUSEBE SÉNÉCAL.

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Aubut, Nicolas—Angers, Eusebe—Blanchet, Régis—Bérubé, Nicolas (6)—Bernier, Dme Vve Godfroi—Cartier, Bte.—Caston ; Guay, Dme Magloire—Chouinard, Samuël—Caron, Baptiste—Cazes, Etienne—Conroy, François—Dachène, Charles—Dubé, Anselme—Duplessis, Dme Vve Pierre—Desautels, Augustin—Dubé, Isaie—Dumont, Henriette—Emond, Prudent—Gagnon, Pierre (2)—Héli, Dme Vve François—Lizotte, Dme Vve C.—Lévéque, Pierre, montagne—Lagacé, Augustin—Miville, Clovis—Ouellet, Godfroi—Picard, Dlle Marguerite—Pelletier, Antoine—Rouleau, Joseph—Rochand, O.—Soucy, Vilmaire—Si-Evangéliste.

7 janvier 1870.

J. DIONNE, M. P.

OUVRIERS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

L'éditeur aura besoin de deux ouvriers typographes au 1^{er} février prochain : l'un pouvant servir comme *prote* à l'atelier de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne, de la Pocatière l'autre, outre la composition, aurait quelque connaissance dans le fonctionnement des *presses à cylindre*.—Deux apprentis trouveront immédiatement de l'emploi au même atelier.

S'adresser au soussigné, par lettre affranchie.

CEUX des abonnés à la *Gazette des Campagnes* qui paieront leur abonnement d'ici au 1^{er} février, auront encore droit à la prime offerte il y a quelques semaines. Nous retardons pour donner à tous un moyen de profiter de la prime et nous fournir par là même l'avantage de faire quelques changements dans notre établissement. Une piastre à payer par chaque abonné, n'est qu'une bagatelle, tandis que au-delà de douze cents piastres d'arrérages dues pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* pourraient être d'une grande utilité à son propriétaire qui ne peut compter que sur l'encouragement de ses abonnés pour le maintien et l'agrandissement de son journal.

AVOINE DE NORVEGE A VENDRE.—Le soussigné offre en vente cent minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée des Etats Unis.—Prix : le minot, \$5 ; $\frac{1}{2}$ minot, \$3 ; $\frac{1}{4}$ de minot, \$2.

30 décembre 1869.

FIRMIN H. PROULX.